

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique

BAROMETRE du mois d'octobre 2021

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Octobre 2021 provisoire	33	1	49	21	
Octobre 2020 définitif	37	2	47	13	
Variation	-4	-1	2	8	
Evolution 2021/2020	-11,00 %	-50,00 %	4%	62%	

Le mois d'octobre 2021 (1 tué) a été un mois assez favorable et notamment par rapport à octobre 2020 (2 tués), on constate une baisse des accidents et des tués, une stabilité des blessés <u>mais une augmentation des blessés hospitalisés</u>

Bilan 10 mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels à 30 jours blessés		blessés	hospitalisés	
10 mois 2021 provisoire	406	19	538	145	
10 mois 2020 définitif	363	21	486	144	
Variation	43	-2	52	1	
Evolution 2021/2020	12,00 %	-10,00 %	11%	1%	

Le cumul des 10 mois montre une baisse des tués mais une hausse des accidents et des blessés, stabilité des blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Octobre 2021	2	1	0	10	0	6	0	19
Octobre 2020	3	0	1	11	1	3	2	21

Les 2RM c'est 53% des tués (10 tués sur 19), la situation des VL se dégrade (+ 3 tués)

Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21 % en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis deux ans pour atteindre 100% en 2019 et en 2020

Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : airbag oui, mais avec ceinture! La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

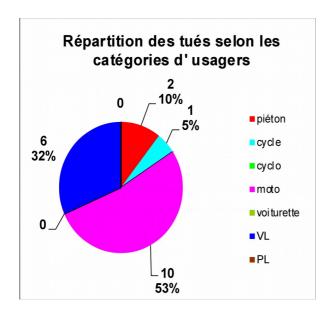
ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!

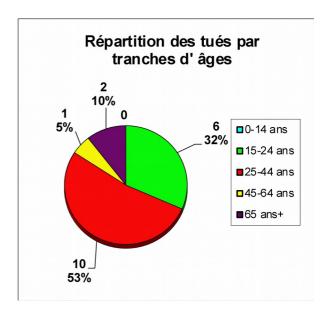
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



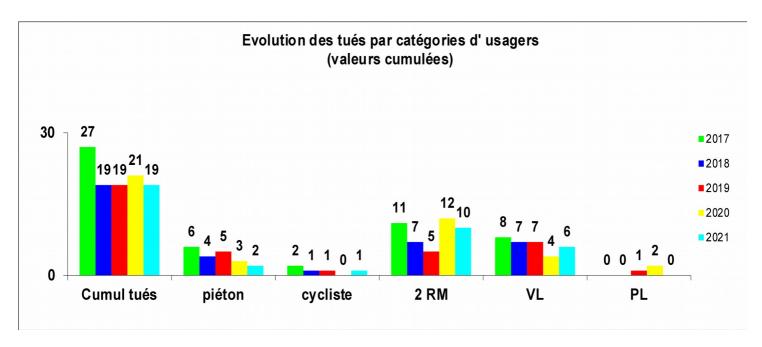


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2021) par tranche d'âge et par catégories d'usagers:





La moyenne d'âge des tués en 2021 est de 36 ans (39 ans en 2020 pour 21 tués), 9 tués ont moins de 30 ans (47%), 14 tués ont moins de 40 ans (74%)



La mortalité routière d'octobre 2021 (19 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (21 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;

survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

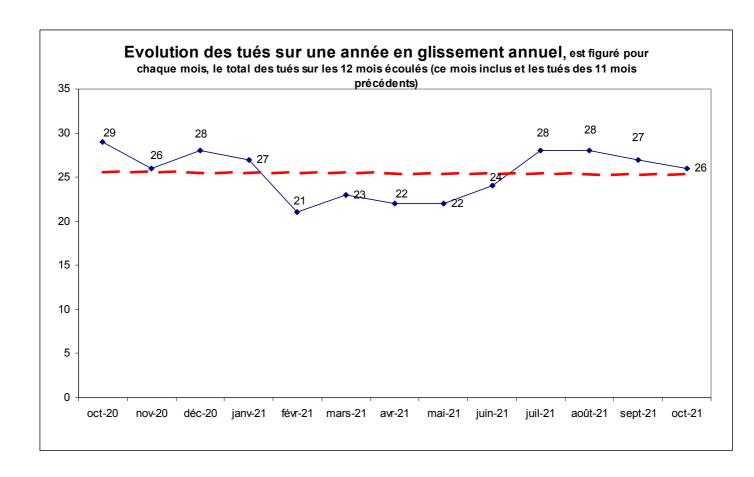
Blessés hospitalisés(BH): victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG): tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV): tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents



La tendance sur 12 mois est relativement stable malgré une dégradation des chiffres ces derniers mois juin 2021 = 3 tués, juillet 2021 = 4 tués, septembre 2021 = 4 tués

